La société vaudoise de sylviculture en France

Autor(en): **De L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **81 (1930)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785006

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

qu'il subit l'obligation d'avoir une possibilité, mais il demande bien que le chiffre fixé soit élastique ! Si, dans notre métier, le point de vue culture prévaut incontestablement, il ne doit cependant pas faire oublier tous les autres : le point de vue financier, qui nous impose la possibilité; le point de vue commercial, qui nous réclame des bois de qualité et des méthodes facilitant les ventes; nous ne saurions avoir assez de reconnaissance envers nos associations forestières qui nous ont montré que nous négligions un peu ce côté de notre tâche. Il en est d'autres encore !

La *coupe des gros,* pour se rapprocher du volume de la possibilité, n'est pas un « sacrilège cultural ». Nos gros arbres actuels sont loin d'être les plus sélectionnés. Ils le seront un jour, mais ils ne le sont pas encore, car c'est cette classe-là que nous avons le moins contribué à former; nous l'avons reçue presque toute faite. Puis le gros arbre n'est cependant pas conservé pour le garder jusqu'à ce qu'il dépérisse sur pied ! Si donc on est *forcé* de couper encore des arbres quand la coupe a déjà tout nettoyé et tout éclairci, c'est bien, à mon avis, les gros qu'il convient de prendre.

Enfin, je regrette une chose, c'est que M. de Coulon, qui parle souvent de « but », de « matériel suffisant », d'« état recherché », ne nous ait nulle part dit clairement ce qu'il entend par ces termes: je me demande s'il aurait pu les définir sans se rapprocher étrangement des thèses que je soutiens ! Ou alors ne nous comprenons-nous pas du tout ?

William Borel.

La Société vaudoise de sylviculture en France.

Les vendredi 6 et samedi 7 juin a eu lieu, à *Malbuisson* (Doubs) et à *la Joux* (Jura), la course annuelle d'été de la société. C'est la première fois, depuis sa fondation, que cette réunion se faisait hors de Suisse. Et son comité n'avait-il pas assumé une trop grande responsabilité en prenant sur lui de proposer à l'assemblée générale d'hiver une entreprise de ce genre qui pouvait rencontrer de sérieuses difficultés ?

Ce qui l'a tenté, et nous verrons qu'il a eu raison d'avoir l'audace, c'est la présence actuellement, parmi ses membres, de deux inspecteurs-adjoints des eaux et forêts, MM. *Prieur,* à Pontarlier, et *Lachaussée,* à Salins, qui s'étaient déclarés prêts à nous accueillir et à nous faciliter les choses, et qui se sont effectivement surpassés pour nous assurer une réception aussi aimable qu'instructive.

Jamais participation ne fut aussi nombreuse. 140 membres de la société avaient répondu à l'appel et se rencontraient à l'heure fixée pour le rendez-vous, à Vallorbe, et le comité se fait un devoir de reconnaître que chacun, au cours de ces deux journées, a grandement facilité sa tâche en faisant preuve de discipline, de tenue et de cohésion.

A 11 heures, sept cars de la S. A. P. J. V. (Société automobiles pied du Jura vaudois), à l'Isle, sous la conduite de M. Ruchat, chef d'exploitation, prennent la route de Malbuisson, par la Ferrière et Jougne. Un excellent déjeuner attend les congressistes à l'Hôtel Beau-Site et du Lac, que nous nous faisons un plaisir de recommander aux touristes et aux amateurs de bonne chère. La situation au bord du lac St-Point est charmante; le temps s'annonce favorable, quoique un peu orageux.

Le programme comportait, au cours de l'après-midi, une visite de la forêt domaniale de *la Fuvelle* et de la forêt communale de *Malbuisson*. Cette excursion se fait sous la conduite de M. l'inspecteur des eaux et forêts *Dole* et de M. l'inspecteur-adjoint *Prieur*, tous deux à Pontarlier. La forêt de la Fuvelle (déjà décrite dans ce journal en avril 1925, par M. Francey, inspecteur forestier) a une surface de 148 ha. Elle est peuplée de sapin et d'épicéa. Elle renferme un grand nombre de magnifiques exemplaires de cette dernière essence, dont les hauteurs atteignent 50 mètres et dont la propreté fait notre admiration. On rencontre, dans cette forêt, des sujets à veine fine et régulière, dont le bois de résonnance est apprécié pour la fabrication des instruments de musique. Ce qui caractérise également la Fuvelle, c'est que son aménagement, qui date de 1857 et a été élaboré par Broillard, a admis le principe de la transformation de l'ancienne forêt jardinée en futaie régulière. La surface est divisée en sept affectations ou coupons, dont chacune doit être exploitée entièrement en vingt ans, ce qui répond à une révolution de cent quarante ans. La possibilité de cette forêt en produits principaux (bois de $0,_{20}$ m de diamètre et au-dessus) est de 7,5 m³ par ha, soit au total de 990 m³, et le rendement brut actuel de 165 fr. fr.[1] par m³ (en 1929).

Le soir, au dîner, la société admet dans son sein 13 nouveaux membres. D'aimables paroles sont échangées entre le président, M. *J. Bornand* et M. *Dole*, inspecteur, à Pontarlier.

* * *

La journée du samedi 7 juin s'annonce bien. L'air est léger, et à 7 heures précises les cars, précédés par trois autos privées, se dirigent sur la forêt domaniale de la Joux, dont la visite est impatiemment attendue. Mais avant d'y pénétrer nous ferons, conformément à l'usage, une belle promenade dans la forêt communale d'Esserval-Tartre, d'une surface de 22 ha, qui est considérée à juste titre comme le plus beau spécimen d'une futaie résineuse avec mélange d'épicéa et de sapin qu'on puisse imaginer, et qui demeurera dans le souvenir des congressistes comme une vision merveilleuse qui ne s'effacera pas de si tôt. Cette forêt provient de la Couronne d'Espagne. Elle fut donnée en 1603 par le prince d'Orange aux habitants de la commune, dans

[1] Les données argent sont indiquées en francs français.

le but de subvenir aux réparations de leurs toits. Le matériel inventorié est de 11.889 m³ et l'accroissement constaté par comparaison d'inventaire y a été de 11,5 m³ par ha et par an. Le prix de vente du m³ moyen a été de 229 fr. fr.

Comme la commune en question n'a qu'un nombre restreint d'habitants et que le produit de la forêt a été clairement indiqué dans l'acte de donation, on voit qu'elle n'est pas trop à plaindre et que ses heureux habitants peuvent se payer le luxe de très beaux toits. On désigne même, dans la région, cette forêt sous le nom de « Bois des riches ».

* * *

La forêt domaniale de la Joux (surface 2600 ha) forme avec les forêts domaniales de Levier et de la Fresse, diverses forêts communales, dont Esserval-Tartre et quelques forêts privées, un massif de futaies résineuses de 10.000 ha, qui est, croyons-nous, le plus riche et le plus beau de toute la France. Il est sillonné de belles routes, bien gravelées, qui peuvent être utilisées soit par l'auto, soit par les camions à bois. Le réseau de la seule forêt domaniale de la Joux a une étendue de 75 kilomètres.

Pour ceux qui ont connu la Joux d'avant-guerre, avec ses bois énormes qui recouvraient son étendue totale (les plus gros bois atteignaient 1,80 m de diamètre à hauteur de poitrine et 60 m de hauteur et quelques exemplaires atteignaient 30 à 35 m³)[1] une visite faite aujourd'hui peut, à première vue et par comparaison, procurer quelque déception. Pour donner un aperçu du matériel considérable trouvé dans cette forêt par inventaire, disons seulement qu'en 1867, un dénombrement fait sur la moitié de la surface de la forêt avait donné, rien qu'en bois de plus de 0,75 m de diamètre, un volume de 234.000 m³. Au début de la guerre, soit de 1914 à 1916, pour subvenir aux grands besoins de l'armée, la forêt fut soumise à des exploitations considérables et les équipes canadiennes de bûcherons exploitèrent, pendant ce court délai, une quantité de bois évaluée à 223.000 m³. Cette exploitation fut des plus extensives et on estime à 50.000 m³ la quantité de déchet mis hors service de ce fait. On voit encore près de la maison forestière du Chevreuil et en diverses stations d'énormes tas de sciure qui attestent ce fait. L'essentiel à ce moment était d'aller vite. On a vu l'exploitation, l'ébranchage, l'écorçage, le débit en planches et le chargement d'un gros sapin se faire dans le court espace de temps de 55 minutes.

On comprend que la guerre ait eu pour conséquence une réduction appréciable du matériel. Mais en 1926, le matériel inventorié accusait encore, rien qu'en bois de plus de 0,75 m de diamètre, un volume de 100.000 m³.

---

[1] Le volume du « président » était même évalué à 55 m³. Il a été exploité et remplacé par un autre président d'un volume un peu plus modeste.

La forêt de la Joux est aménagée en futaie régulière d'après les mêmes principes que la Fuvelle, c'est-à-dire avec une révolution de cent quarante ans. Elle est répartie en sept affectations correspondant à sept périodes de vingt ans chacune et il est admis que chaque affectation doit être rajeunie dans ce terme de vingt ans. L'accroissement constaté a été de $11,_5$ m³ par ha et par an. La possibilité en produits principaux a été fixée à 30.000 m³ et le rendement de la forêt peut être évalué en moyenne à 4.000.000 de francs par an.

Les bois se vidangent de toute longueur et servent à la confection de charpente de grosses dimensions. Autrefois on les rendait par traction animale (bœufs) jusqu'aux canaux de l'intérieur de la France, d'où ils gagnaient la mer. Aujourd'hui, les bœufs ne servent plus qu'à vidanger les bois jusqu'aux routes. Là, les camions les chargent et les mènent jusqu'aux scieries régionales ou aux arsenaux maritimes, où ces grosses pièces trouvent encore leur utilisation.

Aujourd'hui, la forêt ne présente naturellement plus cet aspect fabuleux de vieille forêt et les très gros bois n'existent plus que dans la série artistique dite de « la Glacière », d'une surface de 26 ha. Là, on peut encore admirer de beaux exemplaires de vieux sapins, tel celui qui, en 1929, lors de la visite d'une délégation tchécoslovaque, a été consacré à St-Wenceslas, patron de ce pays, et qui porte dans une niche spéciale le portrait du saint. L'administration de la forêt ne veut pas faire moins pour la Société vaudoise de sylviculture et elle nous prie d'accepter le patronat d'un magnifique épicéa de $1,_{05}$ m de diamètre et de 60 m de hauteur, qui est baptisé séance tenante du nom de *Major Davel,* en attendant qu'une plaque commémorative, qui sera fixée à l'arbre, rappelle aux futures générations de forestiers un événement aussi mémorable. M. Aug. Barbey profite de l'occasion pour photographier le nouveau Major Davel.

Une série de placettes d'essais, installées récemment par l'Ecole forestière de Nancy, fourniront tous renseignements nécessaires au sujet de l'accroissement aux divers âges des peuplements et à la suite des divers degrés d'éclaircies pratiqués. Souhaitons que ces renseignements intéressants parviennent à notre connaissance, car ils présenteront certainement le plus vif intérêt.

Ce qui caractérise la forêt de la Joux, ce sont ses conditions climatologiques et pluviométriques. Par suite de la situation qu'elle occupe sur un des premiers hauts plateaux jurassiques, elle barre la route aux vents d'ouest venant de l'Océan. Lorsque ceux-ci sont chargés d'humidité, le rafraîchissement provoqué par la présence de la forêt amène l'humidité de l'air à son point de saturation et il en résulte une quantité considérable de précipitations atmosphériques. La quantité moyenne d'eau constatée est d'environ $1,_{80}$ à 2 m par an et il pleut en moyenne 175 jours, soit un jour sur deux, et la plus grande partie en saison de végétation.

C'est certainement à ce fait, comme aussi à la qualité exceptionnelle du sol, qu'est due la belle croissance des bois qui, à première vue, remplit d'étonnement. Car ce sol est en réalité très superficiel, mais partout fissuré, ce qui permet aux racines de s'infiltrer profondément dans l'intérieur pour chercher la nourriture nécessaire à la vie de l'arbre.

Les congressistes dînent ensuite à la Maison forestière du Chevreuil, où d'aimables paroles sont échangées, du côté français par M. *Lachaussée,* inspecteur-adjoint des eaux et forêts, à Salins, et du côté suisse par MM. *J. Bornand,* président et *JJ. de Luze,* vice-président de la société.

A 16 heures, les cars reprennent le chemin de la Suisse et la dislocation a lieu à Vallorbe.

Cette belle course, agrémentée par un temps très favorable, bien organisée, bien conduite sous la direction car-automobiliste de M. Ruchat, chef d'exploitation de la S. A. P. J. V., laissera certainement à chacun un souvenir ineffaçable. La vision des hautes futaies françaises, avec son immense étendue de forêts plates ou légèrement vallonnées, au matériel si riche sans excès et peuplées de spécimens superbes de nos deux sapins, demeurera certainement dans le souvenir des participants comme une des plus belles qu'il soit possible de concevoir.[1]

L'amabilité, la complaisance inépuisable et la documentation scientifique du personnel des Eaux et Forêts,[2] qui s'est fait un devoir de nous faciliter notre visite en nous donnant tous renseignements utiles sur les forêts parcourues, ont été grandements appréciées de tous les participants à la course. Que nos camarades français veuillent bien recevoir, par ces lignes, l'expression de nos plus vifs remerciements.

Et maintenant nous pensons aussi qu'il restera quelque chose de plus dans notre cœur que le simple souvenir d'une course en forêt bien réussie. Nous pensons que le contact entre peuples appelés à se comprendre et à s'apprécier dans leur travail et dans les résultats de leurs efforts ne peut être qu'un bien et ne peut avoir que des conséquences favorables. Il ne peut résulter que quelque chose d'utile de ce rapprochement international entre membres d'une même corporation qui n'ont, dans l'un et l'autre pays, qu'un idéal : travailler au bien de leur pays.

La course d'été de la Société vaudoise de sylviculture laissera un souvenir durable et magnifique à tous ceux qui ont eu le privilège d'y prendre part. *de L.*

---

[1] Quelques photographies, destinées à illustrer cet article, nous sont parvenues trop tard pour figurer dans ce cahier. Elles paraîtront dans un des prochains. *La Rédaction.*

[2] MM. *Dole,* inspecteur, et *Prieur,* adjoint, à Pontarlier, et *Lescouet,* inspecteur, à Arbois, et *Lachaussée,* inspecteur adjoint, à Salins.